



RAPPORT

Atelier d'information et de sensibilisation sur les enjeux environnementaux de l'exploitation de l'offshore pétrolier et gazier.

Conseil Régional de Thiès

Juin 2019

Introduction

Les activités pétrolières et gazières offshore en Afrique de l'ouest connaissent depuis quelques années un développement significatif et extrêmement rapide. Le Sénégal et la Mauritanie sont les premiers pays concernés. De nombreux permis d'exploration et de production offshore ont été octroyés notamment à la compagnie pétrolière française Total au Sénégal et en Mauritanie. En parallèle de ces nouveaux accords pétroliers et gaziers, la découverte de nouveaux champs se développe considérablement au Sénégal notamment Sangomar offshore, Kayar offshore et Rufisque offshore pour ne citer que ceux – là.

En Guinée-Bissau, grâce notamment aux activités d'exploration de la société nationale Petroguin et, en Sierra- Leone, certaines réserves ont déjà été trouvées ces dernières années. Si celles-ci restent modestes pour le moment, elles laissent entrevoir un possible développement de l'activité extractive prochainement. Le Cap vert et la Gambie, pour leur part, ne connaissant pas encore un essor significatif de l'activité pétrolière ou gazière mais les différentes opérations d'exploration pourraient faire évoluer ce constat dans un avenir proche.

C'est dans ce cadre que la fondation MAVVA a financé le plan d'action visant à améliorer la gestion des risques environnementaux liés à l'industrie pétrolière et gazière offshore en Afrique de l'ouest. La mise en place du plan d'action a pour objectif d'appréhender l'activité offshore et la gestion des risques associés dans leur globalité.

Le PRCM en charge de la mise en œuvre de la Stratégie 2 vise le renforcement des capacités de gestion et de sensibilisation au Sénégal. Ainsi l'institution sous régionale est en partenariat avec GREEN SENEGAL qui assure cette mission au niveau local. Une série d'action pour sensibiliser les populations sera organisée par GREEN Sénégal dans les régions concernées par la découverte du pétrole et gaz (Thiès et Saint Louis).

C'est dans cette optique que l'atelier de Thiès a été organisé par GREEN Sénégal et a rassemblé différents acteurs:

- les collectivités locales;
- les acteurs de la pêche artisanale et industrielle;
- les services techniques d'appui au développement local;
- les formatrices et mareyeurs;

- la presse
- etc...

1. Objet de l'atelier

Le 18 Juin 2019, l'ONG GREEN Sénégal en collaboration avec le Partenariat Régional pour la Conservation de la zone Marine et Côtière (PRCM) a organisé un atelier au conseil départemental de Thiès. La rencontre a réuni différents acteurs (Etat, élus locaux, communautés côtières, journalistes, services techniques, etc.) pour informer les enjeux environnementaux de l'exploitation pétrolière et gazière prévue dans la région de Thiès.

2. Déroulement de l'atelier

2.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mr Cherif Diagne ex Directeur de l'Agence Régionale de Thiès, en compagnie de Mr Ibrahima Fall, responsable des Programmes à Green Sénégal en remplacement provisoire de Mme Voré, la Directrice de GREEN Sénégal. La cérémonie a démarré par les mots de bienvenue à l'endroit de tous les participants. Ensuite il s'en est suivi l'allocution officielle faite en trois étapes:

- Mot de bienvenue (SG du conseil Départemental de Thiès)
- Allocution d'ouverture (Mr Ibrahima Fall)
- Rappel du Programme marin et côtier et la plate -forme côtière
- Ouverture officielle des travaux (Mr Cherif Diagne)
- Point de Presse

En sa qualité de coordonnatrice du Forum sur le Littoral Sénégalais (FNLS), la Directrice de GREEN SENEGAL, Voré Gana Sseck a passé en revue avec la presse les enjeux de la découverte du pétrole et du gaz au Sénégal.

Elle a fait savoir que l'action de GREEN et en revanche celle du FNLS dans la découverte des hydrocarbures au Sénégal s'inscrivent dans l'interpellation pour une bonne prise en compte des aspects environnementaux et des intérêts des populations côtières vulnérables. Pour la coordonnatrice les enjeux liés à cette exploitation des hydrocarbures doivent faire appel à des mesures profondes pour qui s'intéressent aux différents paramètres sociaux, économiques et environnementaux.

Aujourd'hui la dépendance des populations côtières à la pêche et les risques éventuels d'accidents liés à l'exploitation du pétrole et du gaz au large des côtes Ouest Africaine doivent faire appel à plus de synergie pour y faire face.

Les populations ont besoins aussi d'être associés et la faible avancée de nos pays au plan technologique doit nous pousser à plus de vigilance dans l'exploitation des hydrocarbures et la gestion des retombées économiques.



2.2 Présentations et discussion

La rencontre était le lieu d'échanger sur cinq (05) présentations dont les thématiques tournaient autour du projet pétro-gazier. Il s'agit là d'apporter une série d'information successive qui concerne directement le projet des hydrocarbures au Sénégal. Une démarche qui vise à outiller les acteurs en vue de faire face à la mise en œuvre des projets pétro- gaz au Sénégal.

Présentation 1: Stratégie de communication sur les enjeux environnementaux de l'offshore pétrolier et gazier

Elle a été la première présentation de l'atelier. Elle a été assurée par Mr Issa Thiaw, coordonnateur du programme marin et côtier et la sensibilisation sur le projet pétro-gaz. Cette présentation a permis d'aborder la grande question sur la situation de la découverte du pétrole et du gaz et la stratégie de communication dans le cadre du partenariat PRCM/GREEN SENEGAL. Par rapport au premier point, il était question d'informer les acteurs côtiers sur:

Un bref rappel sur la consommation moyenne mondiale de pétrole et la situation de production nationale en pétrole et gaz. Il y a aussi les lieux de découverte du pétrole et du gaz et les quantités. A cet effet on retient que:

- en 2018, la production moyenne mondiale de pétrole a avoisiné **99,7 millions de barils par jour (Mb/j)**;
- 59% de ce pétrole mondial est consommé par le secteur des transports;
- les revenus générés par le secteur extractif au Sénégal se répartissent comme suit : secteur minier : 84,7%, secteur des hydrocarbures : 15,3% (rapport ITIE 2017).

Les principaux gisements de pétrole et gaz découverts au Sénégal sont:

- **En 2014 : Gisement de pétrole– Sangomar offshore profond :**
 - ✓ 475 à 641 millions de barils de pétrole brut de très bonne qualité.
 - ✓ Prévision de production: 50 000 à 100 000 bbls/j production attendue vers 2023.
- **2015. Gisement de gaz naturel de classe mondiale à cheval entre le Sénégal et la Mauritanie – Saint Louis offshore profond**
 - ✓ Gisement dénommé “grand tortue ahmeyim” (gta),reserves estimées entre 17 et 20 tcf (500 milliards de m³) exploitation commune de la ressource avec la Mauritanie production attendue 2021.
- **2016. Gisement de gaz naturel Cayar offshore profond**
 - ✓ Réserves estimées à près de 140 milliards de m³

La présentation a permis de démontrer l’importance de la conservation dans la zone offshore. Le long de cette côte du Sénégal, on se rend compte qu’il existe des aires protégées pour la préservation de la biodiversité au Sénégal. Ce sont les cas de :

Nombre	Aires protégées
1	AMP de Saint Louis
2	Parc National du Delta du Saloum
3	Réserve naturelle de Popenguine
4	Réserve communautaire de Somone
5	Réserve de la biosphère de la forêt classée de Samba Dia
6	AMP de Sangomar

Ces zones de conservation sont des milieux de vie stratégiques de plusieurs espèces, sauvages marines et côtières. L'enjeu de cette conservation répond aux normes de maintien de la biodiversité au Sénégal. Les écosystèmes de ces zones sont caractérisés par la plus grande diversité biologique qui aujourd'hui renforce constitue un maintien des principes de conservation au Sénégal. Ces milieux récepteurs d'espèces de différents ordres sont des zones de reproduction et de vie en raison de facteurs propices et particuliers.

Présentation 2: Evaluation environnementale et suivi des activités pétrolières et gazières au Sénégal

Elle est définie comme un processus qui permet d'évaluer les risques d'incidences environnementales et sociales pouvant découler d'un projet prévu. Elle permet ainsi d'établir les mesures qui doivent être adoptées pour atténuer ou compenser les effets environnementaux négatifs du projet. Elle est consacrée par l'art L48 de la **loi n°2001-01** portant Code de l'Environnement.

Elle est également érigée en obligation à valeur constitutionnelle par la **loi n°2016-10** portant révision de la Constitution en son « **Article 25-2.** - Chacun a droit à un environnement sain. La défense, la préservation et l'amélioration de l'environnement incombent aux pouvoirs publics. Les pouvoirs publics ont l'obligation de préserver, de restaurer..., **d'exiger l'évaluation environnementale pour les plans, projets ou programmes**, de promouvoir l'éducation environnementale et d'assurer la protection des populations ».

Il existe 4 outils d'EE au Sénégal conformément au Code de l'Environnement en vigueur:

- Evaluation environnementale Stratégique : pour les plans/politiques et programmes ;
- Analyse Environnementale Initiale : pour les projets de 2^{nde} classe, à faibles impacts sur l'environnement ;
- L'audit Environnementale : pour les unités industrielles déjà en exploitation ;
- L'Etude d'Impact environnemental et sociale ou Etude d'Impact Approfondi :
- pour les projets de grandes envergures comme les projets pétroliers.

La procédure d'EIES fait l'objet d'un encadrement juridique spécifique en vue de garantir la qualité scientifique des rapports mais également l'acceptabilité sociale du projet (arrêtés n°9468 : participation du public, n°9469 : CT; n°9470 agrément consultant ; n°9471 : contenu TdR et arrêté n°9472: contenu du rapport d'EIE)



Présentation 3: Les enjeux de l'exploitation du pétrole et du gaz offshore et la gestion des ressources halieutiques.

Au Sénégal, des réserves importantes de pétrole et de gaz offshore ont été découvertes. Leur exploitation aura des impacts sur l'environnement aussi bien lors de la production, que de la valorisation et de la consommation (Gueye, A., 2015). Les types de perturbations peuvent être multiples :

- Bruits aériens et sous-marins,
- Rejets de déblais et de déchets,
- Contamination par des produits chimiques,
- Destructions des habitats marins,
- Emission atmosphérique et de beaucoup d'autres éléments nocifs à l'environnement marin.

Le défi majeur au Sénégal c'est concilier l'exploitation des ressources halieutiques et l'industrie pétrolière et gazière offshore tout en prenant en compte la vulnérabilité des communautés et des écosystèmes marins et côtiers. Si l'on sait que quatre sites marquent la présence des hydrocarbures :

- Sangomar Offshore Profond ;

- Cayar Offshore Profond;
- Saint-Louis Offshore Profond, mais aussi;
- La préparation des activités d'exploration de Total dans le bloc de Rufisque Offshore Profond situé au large de la Petite Côte et de CNOOC dans la zone Sud.

Les zones de découverte des projets sont des sites importants pour la migration des oiseaux marins, des tortues et de plusieurs espèces de poissons pélagiques et démersaux côtiers.

L'approche de prévention et de la préservation du milieu marin et ses ressources biologiques nécessite une bonne appréciation de la durabilité de ses fonctions écosystémiques avec les activités de développement de l'industrie pétrolière et gazière par la mise en évidence des composantes environnementales, économiques, sociales et de gouvernance.



Présentation 4 : Les marées noires dans l'exploitation des hydrocarbures

Il existe un autre risque lié à l'exploitation pétrolière : une pollution insidieuse et destructrice pour le milieu marin, liée au nettoyage, à la gestion des déchets toxiques en milieu marin où tout se déroule en pleine mer. *S'il n'y a pas assez de contrôle au niveau de la plateforme en ce qui concerne la gestion des déchets, cela peut causer énormément de dégâts sur le milieu marin. Et l'Etat doit veiller rigoureusement sur cet aspect,* Des mesures qui devraient prémunir le Sénégal d'un scénario à la nigériane où les populations victimes vont même jusqu'à saboter les installations pétrolières dans le Delta du Niger.

Présentation 5: L'avis du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)

Le 19 septembre 2017, le Bureau du Conseil économique, social et environnemental a confié à une Commission Ad Hoc, la préparation d'un projet

d'Avis sur « **les enjeux et opportunités d'une gestion durable des ressources naturelles, en particulier le gaz et le pétrole** ». Les chiffres annoncés par les compagnies permettent de mesurer tous les enjeux posés par ces découvertes au plan économique, social et environnemental. L'exploitation du pétrole et du gaz constitue une réelle opportunité pour la mobilisation de moyens subséquents en vue d'accélérer les dynamiques de transformations structurelles de notre économie, conformément aux orientations du **Plan Sénégal Emergent (PSE)**.

Mais faudrait toujours rappeler que les conclusions de l'avis n°2017-06 sur « *les enjeux et opportunités d'une gestion durable des ressources naturelles, en particulier le gaz et le pétrole* » renvoient à la mise en place de mécanismes institutionnels, transparents et inclusifs de gestion, de répartition et d'utilisation des revenus générés tout en veillant à la préservation de l'environnement, de la sûreté des installations et de la sécurité des personnes. L'institution s'est basée sur les dispositions de notre charte fondamentale notamment l'**article 25-1 de la Constitution révisée en mars 2016** aux termes desquels « ... l'exploitation et la gestion des ressources naturelles doivent se faire dans la transparence et de façon à générer une croissance économique, à promouvoir le bien-être de la population en général et à être écologiquement durables » afin que les populations sénégalaises, dans leur ensemble, puissent bénéficier des retombées de l'exploitation de leurs propres ressources naturelles.

Présentation 6 : Le Contenu Local dans le cadre de l'exploitation des hydrocarbures au Sénégal

La **Loi n°2019-03 du 1^{er} Février 2019** portant Code pétrolier du Sénégal est pour beaucoup un symbole de renouveau, un nouveau départ vu le contexte marqué par un statut précieux occupé par le pays dans la production d'hydrocarbures.

A cet effet, plusieurs dispositions sont signifiées dans ce présent Code pour traduire une volonté manifeste de préserver les intérêts des populations, tenant à corriger certaines faiblesses du passé par rapport au contenu local.

Les enjeux du contenu local sont relatifs à plusieurs aspects de l'exploitation des hydrocarbures. Nous pouvons entre autres, évoquer les questions environnementales, socio-économiques et les enjeux du développement durable. A ce titre, retenons en substance:

- Les risques réels de pollution marine pendant la construction et la maintenance des plateformes mais aussi le rejet des eaux usées du raffinage
- La volonté d'accroître la valeur ajoutée de l'économie nationale
- La volonté de domicilier à l'intérieur du pays les dépenses moyennes annuelles du secteur en privilégiant l'économie nationale
- L'accroissement des opportunités d'emploi au profit des Sénégalais
- La large utilisation de la richesse issue du secteur pour stimuler le développement national.

3. Discussion générale

En discussion, différents points ont été abordés par les acteurs qui sont principalement concernés par la pêche et la transformation. Leur argumentaire a porté sur la menace de leurs intérêts vitaux qui constituent aujourd'hui leurs activités de pêche et de valorisation des produits. Les craintes sont relatives à :

- la perte d'accès aux zones de pêche dans les zones de développement des champs pétroliers et gaziers en raison de l'emplacement des installations et des zones d'exclusion de sécurité associées ;
- Les effets négatifs potentiels sur la qualité des captures et les rendements associés ;
- Le déplacement potentiel des poissons le long du littoral Ouest Africain (Phénomène de migration) ;
- Le risque de pollution marine due aux déversements accidentels d'hydrocarbures et les impacts négatifs secondaires potentiels associés à la pêche ;
- La baisse des revenus des acteurs côtiers qui vivent essentiellement des ressources marines et côtières ;
- La réduction et/ou la perte des sites d'atterrissage clés et des installations portuaires qui soutiennent l'industrie de la pêche ;
- Le dégagement de gaz inflammable pendant le forage et la production qui peuvent conduire une explosion et aux incendies ;
- Les risques d'accidents et de fuite associés aux marées noires ;
- Des effets préjudiciables sur notre écosystème côtier et les contraintes de conservation irréversible aux milieux, ces effets globaux du changement qui vont contribuer significativement à accroître les situations de risques ;

4. Clôture et Recommandations

Les points forts de cet atelier étaient la création d'un cadre d'échange qui a permis à tous les acteurs de se concerter autour de la question. Mais le plus important est que ceux-ci sont aussi directement liés aux impacts de l'exploitation de ces hydrocarbures.

L'échange avec les acteurs institutionnels visés permet d'avoir un débat franc qui devra tourner autour de la gestion de l'exploitation de ces hydrocarbures.



La question urgente revient toujours à échanger sur les aspects négatifs relatifs à l'exploitation de ces hydrocarbures et le littoral marin et côtier mais aussi de veiller sur l'avenir des populations. De manière précise un certain nombre de recommandations ont été émises dont les plus importants sont pris en compte par l'avis du Conseil Economique Social et Environnemental et qui concerne les points suivants:

1. Au plan de l'installation des plateformes, des pratiques précautionneuses et judicieuses avec respect du cadre environnemental ;
2. Au plan environnemental et social, demandons aux décideurs concernés de mettre en place des sauvegardes environnementales et sociales en vue d'encadrer les opérations d'explorations et d'exploitation pour une meilleure prise en compte de la dimension environnementale et sociale
3. Au plan des investissements nouveaux, intégrer les dynamiques naturelles et les services des écosystèmes dans la conception des unités d'exploitation offshore ;

4. Orienter les financements du développement en zones côtières vers les solutions innovantes pour l'épanouissement économique des populations ;
5. Offres de formations dans les domaines et métiers dédiés au secteur du gaz et du pétrole ;
6. Orientations pertinentes en matière de recherche scientifique et de l'innovation technologique ;
7. Conciliation du développement industriel et de la protection des ressources naturelles et de l'environnement ;
8. L'optimisation de l'apport des ressources naturelles, en particulier pétrolières et gazières, à l'économie nationale ;
9. Le relèvement du niveau de vie des populations ;
10. Déterminer des modalités pratiques pour une gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de leur gouvernance ;
11. Encourager le financement de l'élaboration d'outils adéquats pour la gestion durable de l'océan comme la planification spatiale marine et des rapports réguliers sur l'état de l'environnement marin et côtier.
12. Instaurer un fonds de sauvegarde de l'environnement qui sera approvisionné par le prélèvement d'un pourcentage des revenus pétroliers et gaziers. Les niveaux de prélèvement et montant sont définis de concert entre décideurs et représentants des populations

Rapporteur

IssaTHIAW (Green Sénégal)